

DE GAULLE ET L'OTAN

- Travail individuel (≈ 30 mn) -

Objectif : comprendre la position du général de Gaulle vis-à-vis de l'OTAN.

Compétence travaillée

° Analyser et comprendre un document :

- j'extrais, j'exploite et je classe des informations ;
- je mets en relation des documents.

i L'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), née par un traité signé le 4 avril 1949, met en place une alliance politico-militaire entre des pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Son objectif est de garantir la liberté et la sécurité de ses membres.

Sur le plan militaire, l'OTAN dispose d'un commandement intégré qui fixe les stratégies et les met en œuvre. A ce titre, les armées des pays qui en font partie contribuent aux opérations de l'Alliance (ex : des soldats français combattent dans le cadre de missions de l'OTAN en gardant l'uniforme français, l'OTAN n'ayant pas sa propre armée).

a) Question facultative : Nommez la « période historique » auquel le général de Gaulle fait allusion dans le premier paragraphe.

b) Justifiez les deux affirmations suivantes qui expliquent la décision du général de Gaulle de retirer la France du commandement intégré de l'OTAN :

- 1) « Avoir aussi, pour un grand peuple, la libre disposition de soi-même et de quoi lutter pour la garder, c'est une nécessité formelle (...). »
- 2) « Les alliances n'ont pas de vertus absolues (...). »

c) Surlignez, dans le document 1, le passage qui montre que le retrait de la France du commandement intégré de l'OTAN ne remet pas en cause les relations du pays avec ses alliés, selon le général de Gaulle.

d) Décrivez et interprétez l'image (document 2). Puis, expliquez les liens qui peuvent être établis entre le texte (document 1) et l'image (document 2).

Document 1

« (...) De toute manière, je répète, après l'avoir souvent dit, que la France entend avoir en propre sa défense nationale. Il est évident qu'un pays, comme est en particulier le nôtre, ne peut pas par le temps qui court, ne pourrait pas, conduire à lui tout seul une grande guerre moderne. Avoir des alliés, cela va de soi pour nous dans la période historique où nous sommes. Mais avoir aussi, pour un grand peuple, la libre disposition de soi-même et de quoi lutter pour la garder, c'est une nécessité formelle, car les alliances n'ont pas de vertus absolues, quels que soient les sentiments qui les fondent. (...)

Nous sommes à l'ère atomique et nous sommes un pays qui peut être détruit à tout instant, à moins que l'agresseur ne soit détourné de l'entreprise par la certitude qu'il subira, lui aussi, des destructions épouvantables. Cela justifie simultanément l'alliance et l'indépendance. Les Américains, nos alliés, nos amis, ont eu longtemps, à eux seuls, un armement nucléaire. Tant qu'ils avaient seuls un tel armement et qu'ils manifestaient la volonté de l'utiliser aussitôt si l'Europe était attaquée – car seule l'Europe pouvait alors être attaquée – les Américains faisaient en sorte que, pour la France, la question d'une invasion ne se posât guère puisque l'attaque était invraisemblable. Il s'agissait alors pour l'Alliance Atlantique, c'est-à-dire pour le commandement américain, de disposer en Europe et en Amérique d'une aviation tactique et stratégique capable de lancer les projectiles atomiques – car, à ce moment-là, seuls les avions pouvaient

le faire – et, ainsi, de protéger l'Europe. Il s'agissait aussi de mettre en ligne, en Europe-même, des forces conventionnelles terrestres, navales, aériennes qui pussent assurer le déploiement et la mise en œuvre des moyens atomiques. (...)

Depuis, les Soviétiques ont eu, eux aussi, un armement nucléaire et cet armement est assez puissant pour mettre en question la vie même de l'Amérique. (...) Alors la défense immédiate, et on peut dire privilégiée, de l'Europe et le concours militaire de l'Europe, qui étaient naguère les données fondamentales de leur stratégie, passent, par la force des choses, au second plan. On vient de le voir tout justement dans l'affaire de Cuba. (...)

Ainsi, les principes et les réalités s'accordent pour conduire la France à se doter d'une force atomique qui lui soit propre. Cela n'exclut pas du tout, bien entendu, que soit combinée l'action de cette force avec celle des forces analogues de ses alliés. (...)

Verser nos moyens dans une force multilatérale sous commandement étranger, ce serait contrevenir à ce principe de notre défense et de notre politique. Il est vrai que nous pourrions garder nous aussi, théoriquement, la faculté de reprendre entre nos mains, dans une hypothèse suprême, nos éléments incorporés à la force multilatérale. Mais comment le ferions-nous pratiquement, dans les instants inouïs de l'apocalypse atomique ? Et puis, cette force multilatérale comporte forcément un enchevêtrement de liaisons, de transmissions, d'interférences à l'intérieur d'elle-même et un enveloppement de sujétions extérieures tels que, si on lui arrachait soudain une partie intégrante d'elle-même, on risquerait fort de la paralyser juste au moment où, elle devrait agir.

Au total, nous nous en tenons à la décision que nous avons arrêtée : construire et le cas échéant, employer nous-mêmes notre force atomique. Cela sans refuser bien sûr la coopération, qu'elle soit technique ou qu'elle soit stratégique, si celle-ci est, d'autre part, souhaitée par nos alliés. (...) »

Charles de Gaulle, *Discours et messages*, Tome 4 « Pour l'effort. 1962-1965 », Conférence de presse à l'Élysée le 14 janvier 1963, Paris, Plon, 1970, pp 61-79.

Document 2



Fritz Behrendt, « L'appel de l'OTAN », *Algemeen Handelsblad* (journal néerlandais), 1965.

Le général américain, Lyman Lemnitzer, fut président du comité militaire de l'OTAN de 1961 à 1962, puis commandant suprême des forces alliées de l'OTAN de 1963 à 1969.